



**OBJET CONVENTION ETUDE HYDROLOGIQUE
DU MARAIS DE NYRE**

Réf. 2014-06 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 JANVIER 2014
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX

Absent : Luc ROSSET

Secrétaire de séance : Bénédicte VI VI ANT

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8

Vu la délibération 2013-10 : aménagement et gestion du Marais de Nyre votée en date du 26 février 2013

Vu le projet communal d'amélioration du réseau de sentiers.

Vu l'action proposée au Comité de Pilotage «Montagne d'Age-Mandallaz» et dans le cadre de la protection des zones humides.

Suite à l'acquisition de la parcelle ZA 53.

Sachant que l'association Asters, association soumise à la loi de 1901, créée en 1982, ayant pour objet de développer la connaissance et la protection des espaces naturels dans le but de préserver les espèces et leur habitat, a déjà réalisé l'étude des zones humides dans le cadre du Comité de pilotage «Montagne d'Age-Mandallaz».

Vu le devis présenté par l'Association Asters d'un montant de 6000,00 euros, il est proposé au Conseil Municipal :

- De confier à l'Association Asters, la rédaction de l'étude hydrologique du Marais de Nyre, définissant et chiffrant le plan d'action 2013-2017, pour un coût de 6000,00 euros.
- De demander au Conseil Général une subvention pour ce faire.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De retenir cette proposition.
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention et demander la subvention ad hoc au Conseil Général.



**OBJET CONVENTION ETUDE HYDROLOGIQUE
DU MARAIS DE NYRE**

Réf.2014-06 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 JANVIER 2014
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 20/01/2014

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 27/01/2014

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 28/01/2014

